

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2005

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : S

DUREE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

SERIE S : COEF 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets d'histoire
de la première partie et UN des deux sujets de géographie
de la deuxième partie*

*(La feuille annexe sur laquelle le candidat réalise le croquis de géographie
est à rendre avec la copie.)*

Tournez la page S.V.P.

Première partie

HISTOIRE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I.

COMPOSITION

La décolonisation de 1945 à 1975.

SUJET II.

COMPOSITION

« Ordre ou désordre mondial depuis le milieu des années 1970 ? »

Chronologie indicative :

- 1973 : Guerre du Kippour et premier choc pétrolier.
- 1979 : Khomeiny proclame une république islamiste en Iran.
L'armée soviétique envahit l'Afghanistan.
- 1983 : Apogée de la crise des euromissiles.
- 1985 : M. Gorbatchev arrive au pouvoir en URSS.
- 1987 : Traité de Washington sur le désarmement.
- 1991 : Première guerre du Golfe.
Début de la guerre en Yougoslavie.
Fin de l'URSS
- 1993 : Intervention de l'ONU en Somalie.
- 1994 : Génocide au Rwanda
- 11 septembre 2001 : Attentats de New York et de Washington.
- Octobre 2001, décembre 2001 : Intervention américaine en Afghanistan.
- Décembre 2001 : L'ONU reçoit le prix Nobel de la paix.
- 2003 : Intervention américano-britannique en Irak.

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

La V^e République : un nouveau régime républicain.

Liste des documents :

Document n° 1 : La Une du quotidien l'Humanité du 14 mai 1958.

Document n° 2 : Conférence de presse du général de Gaulle du 23 octobre 1958.

Document n° 3 : Extraits de la constitution de la V^e République (version révisée en octobre 2000)

Document n° 4 : Résultats des élections législatives de juin 1981.

Document n° 5 : Conférence de presse de François Mitterrand, juin 1986.

Première partie

Analyser l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

1. Comment est présenté le contexte dans lequel naît la V^e République ? (documents 1 et 2)
2. Quels sont les pouvoirs du Président de la République ? (documents 2 et 3)
3. Qu'est-ce qui garantit la stabilité du fonctionnement des institutions de la V^e République ? (documents 2, 3 et 5)
4. Indiquez quelle situation nouvelle évoque François Mitterrand dans la phrase suivante : « Tout autre, nul ne l'ignore, est la situation issue des dernières élections législatives ».

Deuxième partie

À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : « la V^e République : un nouveau régime républicain. »

La Une du quotidien l'Humanité du 14 mai 1958

Seule l'information fournie par les titres et sous-titres sera prise en compte par le candidats.

A la suite des manifestations contre NIXON
LES ÉTATS-UNIS menacent d'intervenir militairement au Venezuela

l'Humanité
ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Benoit FRACHON
secrétaire général de la C.G.T.
« la classe ouvrière s'engage avec vigueur comme le 12 février 1934 »

JEAN JARRET
MILLARD COMBES
MARCEL CACHIN
MERCREDI 14 MAI 1958
PARIS 10^e - 10, rue de Valenciennes
TÉL. : 20 20 20
ABONNEMENTS : 120 F. PAR AN
VENDRE 30 F. PAR NUMÉRO

ALERTE AU FASCISME!

COUP DE FORCE A ALGER



où le général Massu et les ultras occupent les bâtiments officiels et adressent un ultimatum au Président de la République

APPEL DU BUREAU POLITIQUE du Parti Communiste Français

Un coup de force a été perpétré à Alger le 13 mai 1958. Des militaires ont occupé les bâtiments officiels de la capitale algérienne et adressé un ultimatum au Président de la République. Cette tentative de coup d'État est le résultat de la dégradation de la situation algérienne par le régime de Vichy et de la défection de certains militaires algériens.

Le Bureau Politique du Parti Communiste Français appelle à la résistance et à la lutte contre le fascisme et le colonialisme.

DERNIÈRES MINUTES

SALAN ARRÊTÉ PAR MASSU ?

Le général Salan, chef de l'armée française en Algérie, a été arrêté par le général Massu, chef de l'armée française en Tunisie, le 13 mai 1958.

LE GÉNÉRAL CITRIN ARRÊTÉ EN FRANCE

Le général Citrin, chef de l'armée française en Tunisie, a été arrêté en France le 13 mai 1958.

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, LE S.N.L. LA F.E.M., LA FÉDÉRATION FO DES TRANSPORTS, LA FÉDÉRATION POSTALE C.G.T., LA FÉDÉRATION DES CHEMISOTS C.G.T., LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC - EN APPEL À DE GAULLE

CETTE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PFLIMLIN INVESTI
par 273 voix contre 124

LE GROUPE COMMUNISTE S'EST ABSTENU



LE PRÉFET D'ALGER ARRÊTÉ ?

Le préfet d'Alger a été arrêté le 13 mai 1958.

CE SOIR à 20 h. 30, AU CIRQUE D'HIVER

GRAND MEETING ANTIFASCISTE

sous la présidence de Raymond GUYOT. Orateurs : Jacques DUCLOS et Waldeck Rochet

Reproduite dans le 13 mai 1958, collection Les médias et l'événement, La Documentation Française, Paris, 1985.

Conférence de presse du général de Gaulle du 23 octobre 1958

Mesdames, Messieurs,

Je me félicite de vous voir.

La dernière fois que j'ai eu ce plaisir, c'était au mois de mai dernier. Comme l'atmosphère était alors lourde ! Aujourd'hui, le moins que l'on puisse en dire, c'est qu'elle a complètement changé. La confiance a remplacé l'angoisse. L'unité nationale a remplacé le déchirement. Le référendum du 28 septembre ⁽¹⁾ a proclamé le renouveau de la France.

Car c'est bien, en effet, la volonté du peuple français de s'unir pour l'effort et pour la grandeur qui s'est révélée ce jour-là. Tous les « oui »- il y en avait beaucoup -ont été joyeux et, parmi ceux qui ont voté « non », combien l'ont fait à contrecœur...

Nous avons utilisé ce grand mouvement populaire pour rénover les institutions. Les pouvoirs publics nouveaux vont voir le jour, profondément changés par rapport à ceux d'hier. Arbitrage du chef de l'Etat, séparation de l'exécutif et du législatif, continuité du gouvernement, voilà ce qui est prévu, voilà ce que le peuple a voulu. Les élections législatives auront lieu le mois prochain pour appliquer la nouvelle Constitution [...]

Après un certain nombre de mois de suspension, l'institution parlementaire va reparaître, mais non plus omnipotente. La leçon des faits, le cours des événements, le jugement du public et aussi le civisme de l'ensemble du corps politique français, ont conduit les constituants de 1958 [...] à fixer aux futures assemblées des limites nettes et des freins puissants. La Nation a ratifié son œuvre.

⁽¹⁾ Référendum sur la Constitution de la V^e République

Titre II - Le Président de la République

Article 5. - Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat.
Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Article 6. - Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct.

Article 8. - Le Président de la République nomme le Premier Ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement.
Sur la proposition du Premier Ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions.

Article 9. - Le Président de la République préside le Conseil des Ministres.

Article 10. - Le Président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée.

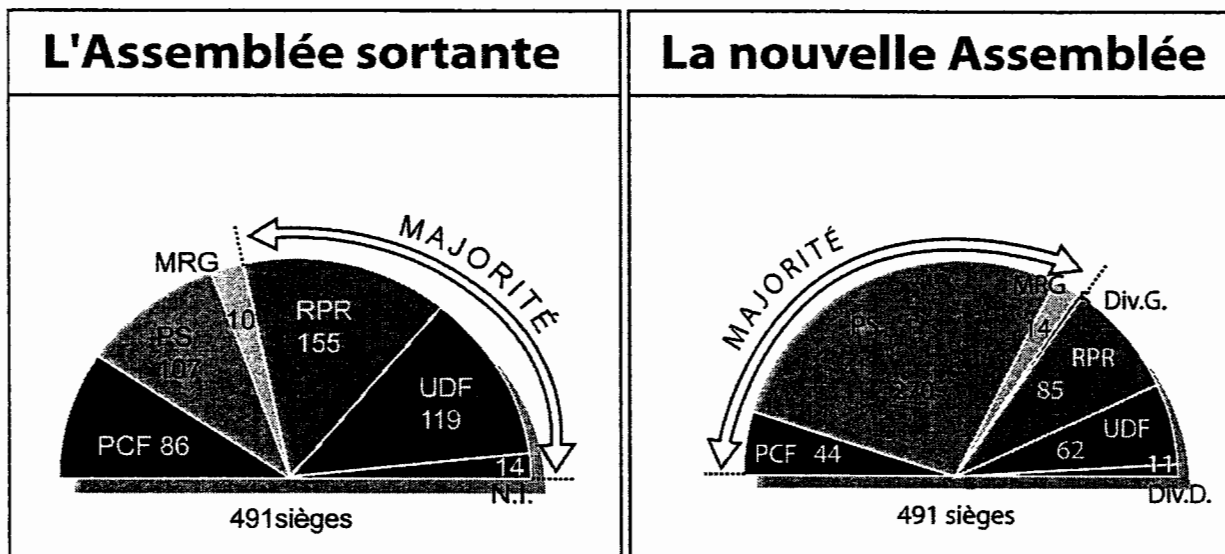
Article 15. - Le Président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et les comités supérieurs de la Défense Nationale.

Titre V - Des rapports entre le Parlement et le Gouvernement

Article 34. - La loi est votée par le Parlement.

Article 49-3 - Le Premier Ministre peut, après délibération du Conseil des Ministres, engager la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée Nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, ce texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée dans les conditions prévues à l'alinéa précédent.

Résultats des élections législatives de juin 1981.



10 mai 1981 : François Mitterrand, candidat de la gauche, est élu président de la République.
Premier ministre : Pierre Mauroy (parti socialiste)

- PCF : Parti communiste.
- PS : Parti socialiste.
- MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
- Div.G. : Divers gauche.
- RPR : Rassemblement pour la République.
- UDF : Union pour la démocratie française.
- NI : Non Inscrits.
- Div.D : Divers droite.

Document 5 :

Conférence de presse de François Mitterrand, président de la République
(juin 1986)

«... Mais nos institutions sont à l'épreuve des faits. Depuis 1958 et jusqu'à ce jour, le président de la République a pu remplir sa mission en s'appuyant sur une majorité et un gouvernement qui se réclamaient des mêmes options que lui. Tout autre, nul ne l'ignore, est la situation issue des dernières élections législatives.

Pour la première fois, la majorité parlementaire relève de tendances politiques différentes de celles qui s'étaient rassemblées lors de l'élection présidentielle, ce que la composition du gouvernement exprime, comme il se doit. Devant un tel état de choses, qu'ils ont pourtant voulu, beaucoup de nos concitoyens se posent la question de savoir comment fonctionneront les pouvoirs publics. A cette question je ne connais qu'une réponse, la seule possible, la seule raisonnable, la seule conforme aux intérêts de la nation : la Constitution, rien que la Constitution, toute la Constitution... »

Deuxième partie

GÉOGRAPHIE

CROQUIS DE GÉOGRAPHIE :

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés.

Il réalise un croquis à partir du fond de carte fourni, accompagné d'une légende organisée.

SUJET I

Nords et Suds dans l'espace mondial.

Utiliser le fond de carte page 9.

SUJET II

L'organisation spatiale de l'aire de puissance de l'Asie orientale.

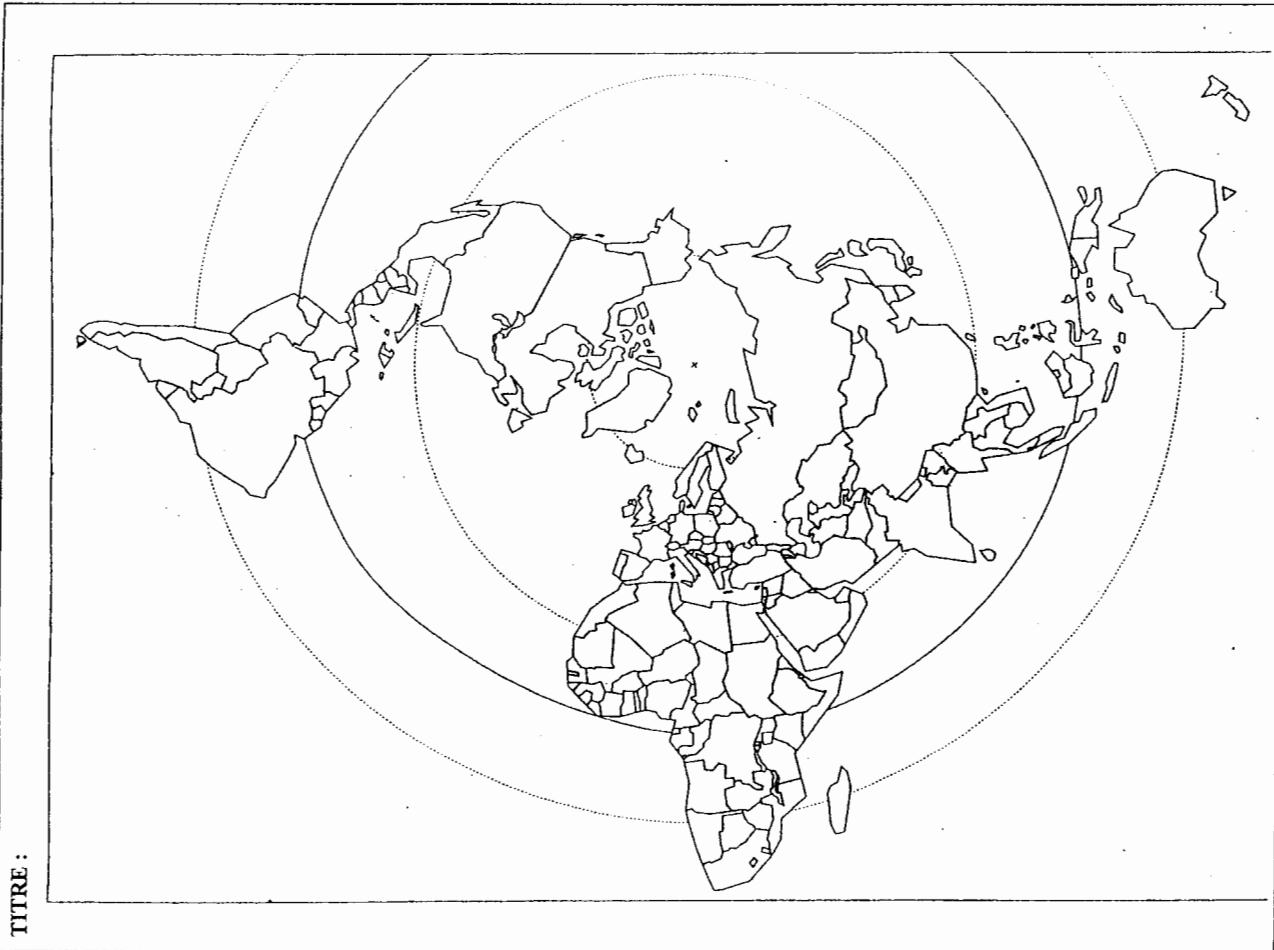
Utiliser le fond de carte page 10.

Voir feuilles annexes, pages 9/10 et 10/10

Tournez la page S.V.P.

LEGENDE :

TITRE :



LEGENDE :

TITRE :

